

FICHE DE POSTE

CHEF DE POSTE INCENDIE ET SURETE CPIS

I. Définition

- Le CPIS manage l'ensemble de l'équipe opérationnelle durant sa vacation

Qualification : Titulaire à minima du diplôme SSIAP 2^{er} degré en cours de validité.

Horaires : 06h30/18h30 et 18h30/06h30, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en alternance 50%

Equipe type site 1: 1 Chef de poste, 2 Chefs d'équipe, 5 équipiers, 2 agents aux urgences et 1 à la loge.

Equipe type site 2: 1 Chef de poste, 1 Chef d'équipe, 2 équipiers, 1 agent aux urgences et 1 à la loge.

Le binôme rondier à disposition

Collaboration avec le centre de supervision hospitalier

Pour raisons de service, le CPIS pourra effectuer des vacations de chef d'équipe.

ARI à sa disposition

II. Périmètre d'activité

Le lieu d'affectation, au poste sécurité de l'hôpital LAPEYRONIE du site 1 et GUI DE CHAULIAC pour le site 2.

Le périmètre concerné par la présente mission est le suivant :

Groupement 1

- Les hôpitaux LAPEYRONIE et Arnaud De Villeneuve (types U de 1^{ère} catégorie)
- Le site de la COLOMBIERE accueillant essentiellement l'activité de psychiatrie (types U de 4^{ème} et de 5^{ème} catégorie), mais aussi le Centre de Gériatrie BALMES (type U de 3^{ème} catégorie)
- Des bâtiments comprenant des activités code du Travail : Centre administratif BENECH, Centrale de Secours Electrique, Bureaux des partenaires sociaux, Service des transports, Internat, Recherche clinique, future hélistation ...

Groupement 2

- Les hôpitaux Gui-de-Chauliac (type U de 1^{ère} catégorie) et Saint-Eloi / Hémato-Oncologie Médicale (type U de 2^{ème} catégorie), le Centre Paul Lamarque (type U de 4^{ème} catégorie), CAMSP, Chapelle, ;
- Les établissements classés en code du Travail : Centrale de Secours Electrique, I.R.M.B., Thérapie Cellulaire, INSERM/CNRS, Laboratoires d'Immunologie, Direction des Affaires Juridiques, Bureaux des partenaires sociaux, Service des transports sanguins, Internat, Pharmacie ;
- Le site 3 (Bellevue), Site 4 : Plateforme logistique, cuisine, pharmacie, Site 5 : Centre de Soins d'Enseignement et de Recherche Dentaires (CSERD), Site 6 : la crèche.

FICHE DE POSTE

III. Relations professionnelles les plus fréquentes

- LIAISONS HIERARCHIQUES

Les CPIS sont sous l'encadrement hiérarchique de l'adjoint et du chef de service qui sont disponibles pour l'accompagner sur la gestion de l'équipe. Le Département Incendie et Sureté est composé de 69 personnels (sans les prestataires).

- TENUE VESTIMENTAIRE

- ✓ La tenue réglementaire doit être conforme aux besoins exprimés par le Centre Hospitalier Universitaire de MONTPELLIER, adaptée aux conditions climatiques. Afin de se conformer aux exigences réglementaires, le pantalon F1 sera de couleur noire (sans liseré rouge), les polos et sweatshirts seront de couleur rouge, des chaussures adaptées (coquée et légère). Le ceinturon de feu sera porté en permanence avec Polycoise, gants, casque F2 et lampe.
- ✓ Il convient de respecter en permanence le port de la tenue réglementaire précitée.

- RELATION AVEC LE PUBLIC

Savoir accueillir, conseiller, assister et orienter le public. L'attitude doit être irréprochable quel que soit le comportement de l'individu.

- TENUE DANS LE POSTE

- ✓ Chaque CPIS doit :
 - Garantir une présence au poste de travail aux horaires prévus, dans le respect des missions prévues ; il prend les mesures compensatoires avec sa hiérarchie
 - Apporter la garantie de n'avoir pas introduit sur son lieu de travail ni à son poste de travail de boissons alcoolisées ou de substances interdites ou dangereuses ;
 - Doit appliquer le règlement intérieur de l'hôpital ainsi que les consignes générales et particulières qui leur sont données.

- QUALITES PROPRES A L'EMPLOI

- ✓ Avoir l'esprit d'équipe, être un manager ;
- ✓ Etre rigoureux et disponible ;
- ✓ Avoir une condition physique afin d'effectuer des rondes ;
- ✓ Avoir le sens de l'observation et de l'orientation ;
- ✓ Etre discret, courtois, vigilant ;
- ✓ Posséder un esprit d'initiative et d'analyse ;
- ✓ Avoir le sens de l'écoute et s'exprimer clairement ;
- ✓ Faire preuve de relationnel et avoir le sens de la communication ;
- ✓ Gérer les conflits et calmer l'agressivité ;
- ✓ Savoir rédiger un rapport circonstancier
- ✓ Savoir utiliser les outils informatiques (Word, Excel, Outlook) ;
- ✓ Le CPSIS est soumis à une obligation de réserve et au secret professionnel. Par conséquent, il est tenu d'observer la plus grande discrétion, y compris vis-à-vis de son entourage familial.

FICHE DE POSTE

IV. Missions

Les missions du CPIS seront exécutées avec rigueur, application et rapidité. Le CPIS doit faire preuve de contrôle, d'appréciation des situations en fonction de la situation, en tenant compte des occupants et de la nature des locaux concernés, tout en assurant sa propre sécurité.

Il se tient informé, et reçoit une formation périodique, spécifique dans le cadre hospitalier, sur la réglementation en vigueur et les dernières techniques de protection contre l'incendie, sur les techniques d'approche et d'intervention.

• TACHES INCENDIE ET SURETE

- ✓ Assurer la gestion administrative du poste de sécurité ;
- ✓ Evaluer leurs agents lors de l'entretien annuel ;
- ✓ Contrôler les effectifs et programmer les activités journalières de l'ensemble de l'équipe ;
- ✓ Déterminer les postes à tenir et les heures de pauses ;
- ✓ Assurer le passage des consignes avec son homologue lors des relèves ;
- ✓ Contrôler les rondes de prévention effectuées par l'ensemble de l'équipe (sécurité incendie et sûreté) ;
- ✓ Contrôler les tableaux d'activités remplis par les équipes, ainsi que la tenue vestimentaire ;
- ✓ Participer, d'une manière générale, à la gestion des risques au sein de l'établissement ;
- ✓ Assurer la protection des personnes et des biens ;
- ✓ Faire assurer la vacuité des voies d'accès aux engins de secours ;
- ✓ Faire respecter les procédures et les consignes de sécurité ;
- ✓ Renseigner la main courante électronique au fil de l'eau ;
- ✓ Assurer une traçabilité des dysfonctionnements, des événements et des incidents dont l'encombrement des circulations et dégagements
- ✓ Rendre-compte immédiatement de tout événement susceptible d'entraîner un danger grave et imminent dans son domaine de compétence ;
- ✓ Signaler à sa hiérarchie tout manquement aux règles de sécurité dans l'établissement ;
- ✓ Faire réaliser une levée de doute (Intervenir pour tout déclenchement d'alarme) ;
- ✓ Participer à la mise en œuvre des plans spécifiques internes ;
- ✓ Participer au dégagement des personnes bloquées dans les ascenseurs (via le CEIS) ;
- ✓ Suivre les permis de travaux par points chauds réalisés par l'équipe et faire appliquer les consignes liées aux procédures existantes ;
- ✓ Faire réaliser les essais : lors des campagnes de maintenance, des SSI et des moyens de secours ;
- ✓ Participer aux formations internes au risque incendie de l'ensemble du personnel du CHU ;
- ✓ Se mettre à la disposition des sapeurs-pompier, en cas de sinistre ;
- ✓ S'investir dans un pôle d'activité, défini conjointement avec l'encadrement.

Tout signalement de dysfonctionnement constaté doit faire l'objet d'une saisie dans le système informatisé de gestion des opérations de maintenance du CHU (GMAO).

CONNAISSANCES ASSOCIEES

| Géographie et topographie de l'établissement | Techniques et matériels de lutte contre l'incendie | Techniques de communication | Logiciel dédié à la sécurité incendie | Sécurité incendie | Sécurité des bâtiments |
|---|---|------------------------------------|--|--------------------------|-------------------------------|
| 3 | 3 | 2 | 2 | 3 | 2 |

1 : connaissances générales 2 : connaissances détaillées 3 : connaissances approfondies

FICHE DE POSTE

PRE-REQUIS INDISPENSABLES POUR L'EXERCER

- Etre impérativement titulaire des diplômes suivants : SSIAP 2 ;
- PSE 2
- HO/BO/BS
- Avoir une aptitude physique conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005 ;
- Visite médicale adaptée à l'emploi